



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



# LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT Volet agricole

Hauts-de-France

17 et 18 octobre 2018

Olivier ALLAIN – Ambassadeur

Loïc GOUËLLO et Vincent STEINMETZ – Mission d'appui

# Axe 2 – Amélioration de la compétitivité de l’aval agricole et forestier

## Enjeux

- Investissement et innovation nécessaires au secteur agroalimentaire, pour gagner en compétitivité face à la concurrence internationale, regagner des parts de marché en France et à l’export, et faire évoluer son offre produit pour mieux répondre aux attentes des consommateurs ;
- Faciliter l’émergence de projets nouveaux et l’accélération de la modernisation des outils existants de l’aval forestier.

## 2 actions

- Action 2.1: Soutien à la montée en gamme de l’aval agricole;
- Action 2.2: Soutien à la modernisation de l’aval forestier

# Action 2.1 - Soutien à la montée en gamme de l'aval agricole

## Objectifs

- Répondre aux enjeux du secteur et palier le sous-investissement marqué des entreprises de l'aval agricole (transformateurs, équipementiers, plateformes distribution);
- Soutenir les investissements et la montée en gamme de plus de **1600 PME** de l'aval agricole.

## 3 outils

- Renforcement de l'offre de **prêts sans garantie**;
- Intervention renforcée en **fonds propres**;
- **Accélérateur** PME aval agricole.

## Ambitions

Au total, cette action représentera un soutien public de **1,6 Md€** (1,4 Md€/0,2 Md€/5M€).

## Calendrier

- Dès 2018 pour l'accélérateur et la mobilisation renforcée des outils d'intervention existants en prêts sans garantie et en fonds propres ;
- 2019 pour le déploiement d'une offre complémentaire dédiée au secteur sous forme de prêts sans garantie

# Action 2.1 – Renforcement de l'offre de prêt sans garantie

## Objectifs

- Faciliter l'accès au financement pour soutenir les investissements de modernisation et le développement de la croissance
- Favoriser les investissements de plus de 1400 entreprises

## Renforcement de l'offre de prêts sans garantie

- Mobilisation de l'offre de prêts sans garantie existante de Bpifrance
- Création d'une nouvelle offre de prêts sans garantie par Bpifrance dédiée aux PME et ETI agro
- 1,4Md€ de prêts sans garantie sur 5 ans

## Mise en œuvre

- 2018 : Offres existantes
- 2019 : Nouveaux prêts modulables
- Demandes à formuler auprès des **directions régionales de Bpifrance.**

# Action 2.1 – Intervention en fonds propres

## Objectifs

- Accélérer la modernisation des entreprises à fort potentiel
- Renforcement du lien avec l'amont

## Interventions en fonds propres

- Mobilisation du continuum de financement de Bpifrance au bénéfice des entreprises
- Intervention en **fonds propres**, directement ou via des fonds partenaires.
- Cible : PME cherchant à déployer une stratégie de montée en gamme
- 100 à 200 M€ investis en fonds propres sur 5 ans, pour plus de 50 entreprises bénéficiaires

## Mise en œuvre

- Demandes à formuler auprès des **directions régionales de Bpifrance**.
- Calendrier : ouvert

# Action 2.1 – Accélérateur PME Aval agricole

## Objectifs

- Assister les PME pour une meilleure prise en considération des enjeux, poser la stratégie, ouvrir le capital, s'internationaliser, recruter et retenir les talents, préparer les transmissions ;
- créer des synergies entre transformateurs pour le développement à l'international, la mutualisation de structures, le partage des bonnes pratiques.

## Création d'un accélérateur pour les PME de l'aval agricole

- Adaptation du programme d'accélérateur de Bpifrance aux spécificités de la filière.
- 30 PME à fort potentiel par promotion, accompagnées pendant 24 mois au travers d'un cursus complet élaboré en partenariat avec une « *Business School* »
- Subvention aux frais de participation

## Mise en œuvre

- Recrutement sur appel à candidatures organisé par **Bpifrance** à l'automne 2018
- Première promotion : mars 2019

# Action 2.2 - Soutien à la modernisation de l'aval forestier

## Objectifs

- Relancer la production de sciages en France, notamment feuillus ;
- Promouvoir la transformation en produits techniques à haute valeur ajoutée ;
- Réduire l'exportation de grumes et l'importation de produits transformés ;
- Gagner en compétitivité et améliorer la qualité des produits et des services associés ;
- Renforcer les structures industrielles et commerciales des scieries porteuses de projets collectifs visant la production de valeur ajoutée.

### Prêt participatif de développement (PPD)

- Mobilisation de l'offre existante de prêts de 40 à 300 k€ (Bpifrance), à concurrence de **25M€** ;
- Investissements immatériels ou corporels à faible valeur de gage, augmentation du BFR générée par le projet de développement.

### Prêt sans garantie pour l'aval forestier

- Création d'une offre de prêt avec différé d'amortissement, sans prise de garantie ;
- Cible : **100M€** de prêts.

## Mise en œuvre

- PPD déjà opérationnel ; prêt sans garantie au 2nd semestre 2018
- Demandes à formuler auprès des **directions régionales de Bpifrance**.

## Synthèse Axe 2

Axe	Actions	Montant total (Mds€)*	Outils	Détail indicatif (Mds€)*
<b>2. Amélioration de la compétitivité de l'aval agricole et forestier</b>  <b>1,7 Md€</b>	2.1. Soutien à la montée en gamme de l'aval agricole	1,6	Fonds de prêts aval agricole	1,400
			Fonds propres - Montée gamme	0,200
			Accélérateur PME Agroalimentaire	0,005
	2.2. Soutien à la modernisation de l'aval forestier	0,1	Fonds de prêts participatifs pour les investissements innovants	0,025
			Fonds de prêts aval forestier	0,100